

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-342 DU 1^{er} SEPTEMBRE 2003

Chargeant Monsieur Dorothe SOSSA,
Ministre de la Justice, de Législation et des Droits
de l'Homme de l'intérim de Monsieur Rogatien
BIAOU, Ministre des Affaires Etrangères et de
l'Intégration Africaine, pour compter du **lundi 1^{er}**
au vendredi 05 septembre 2003

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

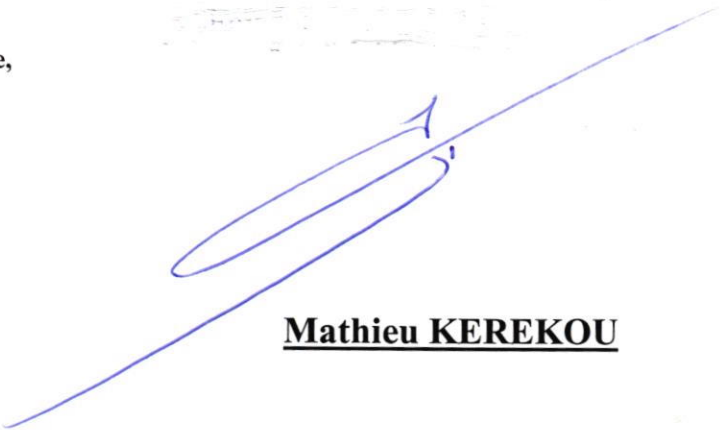
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **lundi 1^{er} au vendredi 05 septembre 2003**, Monsieur Dorothe SOSSA, Ministre de la Justice, de Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Monsieur **Rogatien BIAOU** pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1^{er} septembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CANA 2 – MAEIA 4 – MJLDH 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 - JORB 1.